

**Objet : Circulaire d'information concernant le jeu-concours
« Juvenes Translatores » : projet destiné à promouvoir
la traduction et le multilinguisme auprès des élèves**

**Réseaux : Communauté française/Officiel subventionné/
Libre subventionné (conf. / Non conf.).**

Niveaux et services : Enseignement secondaire ordinaire

Période : année scolaire 2008-2009

Aux Pouvoirs Organisateurs et aux Chefs
d'établissement d'enseignement
secondaire ordinaire organisé ou
subventionné par la Communauté
française

Pour information :

- A Madame et Messieurs les
Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les
Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des
Communes ;
- Au Conseil de l'Enseignement des
Provinces et des Communes ;
- A la Fédération des écoles libres
subventionnées indépendantes ;
- Au Conseil permanent de
l'enseignement officiel neutre
subventionné ;
- Au Secrétariat général de
l'enseignement catholique ;
- Aux membres du service
d'Inspection ;
- Aux associations de Parents.

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	Service de l'Administrateur général		AGERS
<u>Destinataire</u>	Fédérations de PO et Chefs d'établissement		secondaire
<u>Contact</u>	Iliana GONZALEZ	02.690.80.59	iliana.gonzalez@cfwb.be
<u>Document à renvoyer</u>	OUI		NON
<u>Date limite d'envoi</u>	Concours le 27 novembre 2008		
<u>Objet</u>	Jeu-concours pour la promotion de la traduction et du multilinguisme : « Juvenes Translatores »		

Renvoi(s) :

Nombre de pages : - texte : 1 p - annexe : 3 p
 duplicata : www.adm.cfw.be

Mots-clés : Promotion de la traduction et du multilinguisme - jeu-concours

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer, sur demande de Monsieur le Ministre de l'enseignement obligatoire, Christian DUPONT, de l'organisation d'un jeu – concours, intitulé « **Juvenes Translatores** », projet créé pour la promotion de la traduction et du multilinguisme et lancé par le Commissaire européen au multilinguisme, Monsieur Leonard ORBAN.

Il s'agit de la deuxième édition du concours « Juvenes Translatores », qui avait suscité, l'an dernier, plus de 800 candidatures de tous les Etats membres, et une sélection de quelque 1500 élèves de 300 établissements de l'enseignement secondaire.

L'édition 2008 aura lieu **le 27 novembre 2008** dans les écoles secondaires des 27 Etats membres. Un gagnant sera sélectionné dans chaque pays, il sera ensuite invité à la cérémonie de remise des prix à Bruxelles, où le Commissaire ORBAN aura le plaisir de féliciter les lauréats pour leurs connaissances linguistiques.

Le but premier de ce jeu – concours est de promouvoir le multilinguisme et de faire découvrir la traduction en invitant les jeunes à se glisser dans la peau d'un traducteur. Il s'inscrit dans le cadre de l'Année européenne 2008 consacrée au dialogue interculturel.

Vous trouverez, en annexe à la présente circulaire, la lettre de Monsieur ORBAN présentant les objectifs dudit concours, mais également un tableau reprenant les informations pratiques pour vous guider dans votre participation au concours.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site web du concours à l'adresse Internet suivante :

<http://ec.europa.eu/translatores>

Vous pouvez également prendre contact avec Madame Sabrina CASTELLANO, collaboratrice de Monsieur le Ministre Christian DUPONT au 02/227 33 59.

En espérant pouvoir solliciter en vous l'envie de créer des projets promouvant le multilinguisme, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN.



Le projet pilote "Juvènes Translatores"

Un jeu-concours

pour récompenser les meilleurs jeunes traducteurs de l'Union européenne

Pour qui?	Les jeunes des écoles secondaires (nés en 1991)		
Pourquoi?	Promouvoir le multilinguisme et faire découvrir la traduction		
Comment?	En invitant les jeunes à se glisser dans la peau d'un traducteur		
Quand?	<p>🕒 Le jour du concours, le 27 novembre 2008 Le même jour, dans tous les États Membres, des élèves traduisent un texte, sous la supervision d'un professeur.</p> <p>🕒 Avant le concours Inscriptions des écoles directement sur le site Internet. Tirage au sort électronique (nombre d'écoles par pays basé sur le double du nombre de voix des États Membres au Conseil). ▶ ceci équivaut à environ 690 écoles, 4 participants par école, 2760 étudiants</p> <p>🕒 Après le concours – la cérémonie de clôture (1^{er} semestre 2009) Les traducteurs de la Commission européenne (Direction générale de la Traduction) corrigent et sélectionnent la meilleure traduction par État Membre. Les lauréats gagnent un voyage de 2 jours à Bruxelles accompagnés d'un adulte (hébergement et voyage offerts par la Commission) et sont invités à participer à la cérémonie de remise des prix.</p>		
Dans quelles langues traduire?	Les 23 langues officielles de l'UE sont admises ▶	Les élèves choisissent un texte dans la langue de leur choix ▶	Et le traduisent dans la langue de leur choix
Plus d'informations?	<ul style="list-style-type: none"> * Le jeu-concours Juvènes Translatores sur: http://ec.europa.eu/translatores * L'Union européenne: http://europa.eu/ * Le site du Commissaire européen en charge du Multilinguisme: http://ec.europa.eu/commission_barroso/orban/index_fr.htm * Ce que nous célébrons et Année européenne du dialogue interculturel (2008) http://www.interculturaldialogue2008.eu/ o Les langues (diversité, apprentissage, possibilités) : http://europa.eu/languages 		
Des questions?	L'équipe de Juvènes Translatores vous répond: DGT-TRANSLATORES@ec.europa.eu		